



PROTOCOLE DE RENTREE ECOLE - COVID 19

Merci de prendre le temps de lire la circulaire.

PRE-AMBULE

Le présent protocole sanitaire vient préciser les modalités de réouverture de l'école, dans le respect de la doctrine sanitaire. Il découle du protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, qui vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre.

MESURES SANITAIRES

Tous les adultes de l'école devront appliquer les gestes barrières et porteront un masque grand-public de fabrication industriel ou artisanal. Ces masques seront fournis par l'Education Nationale.



Les parents seront invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Un protocole sanitaire a été rédigé nationalement et est à respecter scrupuleusement par les jeunes et les adultes présents à l'école. Vous le trouverez sur le site de l'Education Nationale ou du ministère de la santé. Nous avons déjà prévu tous les équipements nécessaires à cette reprise bien en amont : masques adultes, savon, gel hydro-alcoolique, produits nettoyants et désinfectants...

Le cadre d'un établissement scolaire et le comportement de nos jeunes de cet âge sont à prendre en considération dans votre appréciation du risque de contamination. Le protocole nous lie donc par une obligation de moyens et non de résultat. En cas de problème sanitaire, d'arrêt maladie d'un enseignant, de personnels, je me réserve le droit de fermer l'établissement ou l'accueil d'une ou plusieurs classes.

AVANT L'ECOLE

Les parents jouent un rôle essentiel dans la prévention face aux risques d'épidémie de COVID-19 dans l'école. Pour cela et en partenariat avec l'école, il faudra respecter les points suivants.






Objet	Description	Photos - liens internet
Education aux gestes barrières	Afin que les enfants comprennent l'importance des	https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_2413980/fr

à vos enfants	gestes barrières, les parents doivent les sensibiliser à la maison.	/expliquer-le-coronavirus-et-les-gestes-barrieres-aux-enfants
Suspicion CODIV-19 chez votre enfant.	En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.	https://www.unicef.org/fr/coronavirus/coronavirus-ce-que-les-parents-doivent-savoir
Le port des masques des élèves en élémentaires	Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés par leurs parents s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Dans le cas échéant, il faut prévoir 1 masque toutes les 4 heures.	https://www.dailymotion.com/video/x7tk257
Le port des masques des élèves en maternelle	Le port du masque est interdit pour les élèves en maternelle.	
Gel hydro-alcoolique	Il est interdit d'apporter du gel hydro-alcoolique à l'école. Un lavage de mains régulier sera prévu. Ce lavage se fera avec du savon et des serviettes en papier à usage unique. Dans des situations particulières, l'élève sous la surveillance d'un adulte pourra utiliser du gel hydro-alcoolique disponible dans l'école.	

HORAIRES D'ENTREE DANS L'ECOLE

Les élèves attendus à l'école seront accompagnés par **un seul parent** en respectant le marquage au sol permettant de garantir la distanciation physique. Chacun attendra à un marque au sol et déposera à son tour l'enfant au portail indiqué. **Les adultes doivent obligatoirement porter un masque.**

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école. Aussi, une enseignante sera présente devant chaque portail d'accueil.

Horaires en primaire	<u>Classe CP-CE1 :</u> 8h30 - 8h45 Point d'accueil grand portail entrée principale	
	<u>Classe CE1-CE2 :</u> 8h30 - 8h45 Point d'accueil portail près du préau	
	<u>Classe CM1-CM2 :</u> 8h30 - 8h45 Point d'accueil portail accès cantine	
Horaires en maternelle	<u>Classe PS-MS :</u> 8h30 - 8h45 Point d'accueil portail maternelle	
	<u>Classe MS-GS :</u> 8h30-8h45 Point d'accueil portail maternelle	

HORAIRES DE SORTIE DANS L'ECOLE

La sortie se fera à 16h30 aux différents portails indiqués pour les entrées.

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école. Aussi, une enseignante sera présente devant chaque portail d'accueil.

CIRCULATION DANS L'ECOLE

Un balisage au sol permettra de gérer les flux des groupes élèves afin que ceux-ci n'entrent pas en contact. La circulation dans les couloirs sera organisée de telle façon que la distanciation sociale puisse se faire entre les élèves du même groupe.

RECREATION

Les enfants sortiront et rentreront en même temps en respectant le sens de circulation indiqué. Ils passeront un par un au lavage des mains et aux toilettes au début et à la fin de la récréation.

Les jeux de ballon, les jeux collectifs, l'accès aux aires de jeux et aux jeux de cour sont de nouveau autorisés. Les jeux individuels seront autorisés ainsi les élèves auront le droit de ramener des objets de la maison (corde à sauter, livre.....).

SALLES DE CLASSE

Plus de distanciation dans les classes.

L'échange de matériel entre élèves est interdit. Le prêt de matériel par l'école est maintenant autorisé. Chaque élève doit impérativement avoir son propre matériel (notamment tout ce qui est prévu ordinairement dans le cadre de la classe quant à sa trousse et son petit matériel personnel).

Les salles de classes seront aérées plusieurs fois par jour.

Maternelle

Il est indispensable de prévoir des habits que l'enfant puisse enlever et remettre seul (manteau, legging, ...), afin de limiter les contacts entre élèves et personnel enseignant et non-enseignant.

Les doudous et tétines seront déposés dans des boîtes nominatives.

Les coins jeux (cuisine, voitures, bricolage, construction...), la pâte à modeler, le sable, les jeux collectifs (ballons, toboggans, parcours de motricité...), les instruments de musique et les jeux de société (domino, memory, jeux à dés...) seront autorisés.

Le port de masques par les adultes est obligatoire.

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration va se remettre en route en respectant les mesures sanitaires.

Le temps de pause méridienne, d'une durée de 1 h 30 comprise dans la tranche horaire entre 12 h et 13 h 30, est de notre responsabilité.

Les élèves inscrits en restauration scolaire seront pris en charge par les enseignantes et le personnel OGEC.

Le CCAS a mis en place des arrivées échelonnées, différents accès pour éviter aux différents groupes de se croiser, un sens de circulation ainsi que des endroits délimités. Le système de self reprendra.

Le lavage des mains dans les mêmes conditions que lors de l'entrée à l'école est obligatoire avant et après le repas. Il sera de nouveau exigé avant la rentrée en classe pour la période d'après-midi.

Les règles de la restauration scolaire respectent strictement les consignes sanitaires.

Elles s'imposent sans aucune réserve à tout élève inscrit.

Les élèves ne mangeant pas en restauration scolaire devront être récupérés par leurs parents entre 12h et 12h10. Comme pour l'entrée à l'école, le respect de cet horaire par les familles est impératif.

NETTOYAGE

Un nettoyage et une désinfection des sols, tables et chaises une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage seront faits.

Un nettoyage et une désinfection plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées seront faits (toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de porte...).

PERISCOLAIRE

La garderie sera ouverte le matin et le soir aux horaires habituels.

L'étude se fera dans la salle de cantine des maternelles.